

ANNEXE A
FORMULAIRE D'INSCRIPTION
Demande d'admissibilité au programme de mise aux
normes des installations septiques

Nom du (des) propriétaire(s) ou ceux inscrits au compte de taxes

--

Adresse de propriété	Adresse de correspondance
Téléphone résidence :	Téléphone bureau :
Cellulaire :	Adresse courriel :

À la suite de la constatation par la Municipalité de Grande-Vallée de la non-conformité de mon installation septique ou l'absence d'installation septique, je désire (nous désirons) bénéficier du financement qui pourra être offert par la Municipalité de Grande-Vallée relatif au programme de mise aux normes des installations septiques à la suite de son entrée en vigueur.

En signant le présent formulaire, je (nous) soussigné(s) _____
_____ reconnais(sons) que :

✓ La subvention bénéficie à l'immeuble et non à son propriétaire (ses propriétaires).

En signant le présent formulaire, je (nous) reconnais(sons) avoir pris connaissance du règlement numéro 2026-04 intitulé « Règlement établissant la création du Programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques » et m'engage (nous engageons) à respecter ces conditions ainsi que tout autre règlement en vigueur sur le territoire de la Municipalité de la Grande-Vallée.

Signé à _____, ce _____.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
Reçu le :
Vérifié le :
Par :
Autorisé le :
Par :
Versement effectué le :
Montant total :

DEVOIRS DU PROPRIÉTAIRE

1. Engagement

Par la présente, je m'engage à :

- Présenter une demande de permis pour cette installation septique, notamment par la fourniture d'une étude de sol réalisée par un professionnel désigné conformément au Règlement.
- Confier l'exécution des travaux à un entrepreneur compétent dans ce domaine et faire exécuter les travaux, dès que le permis est délivré par la Municipalité.
- Fournir la copie du mandat donné au professionnel désigné pour obtenir une attestation de conformité indiquant que tous les ouvrages ont été réalisés conformément au permis émis et au Règlement provincial.
- Dégager la Municipalité de la Grande-Vallée de toute responsabilité en ce qui concerne les travaux effectués et équipements utilisés, cet engagement étant accompli par le seul fait de procéder à la signature de la demande d'aide financière.
- Entretenir l'installation septique de façon adéquate afin d'optimiser sa durée de vie et assurer la protection de l'environnement.
- Souscrire et maintenir un contrat d'entretien avec le fabricant (si requis) aussi longtemps que la garantie du système et que le Règlement provincial l'exigera, et fournir une copie du contrat à la Municipalité ainsi qu'une copie de la preuve de l'entretien annuel effectué en vertu de celui-ci.

En foi de quoi, j'ai (nous avons) signé à _____

Signature : _____ Date : _____

Signature : _____ Date : _____

Vérifié et autorisé par : _____
Directrice générale et greffière-trésorière

Faire parvenir le présent formulaire à l'adresse suivante : dq@grande-vallee.ca
Municipalité de Grande-Vallée
3, rue Saint-François-Xavier Est
Grande-Vallée, Québec G0E 1K0